



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB, KABVS - 05.04.2019

Numéro de publication: KK02-0000004148

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites du district de Sierre, Avenue du Rothorn 2, 3960 Sierre

Publication de faillite/appeal aux créanciers SPEED-ABRI SARL

Débiteurs:

SPEED-ABRI SARL

CHE-111.687.387

Route de la Combaz 2

3963 Crans-Montana

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 12.11.2018

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Cette publication fait suite à l'avis préalable d'ouverture de faillite du 25.01.2019.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 06.05.2019

Point de contact:

Office des faillites du district de Sierre

Philippe Ballestraz, Préposé